

# **Politique linguistique familiale**

Enjeux dynamiques de la transmission  
linguistique dans un contexte migratoire

# **Family language policy**

Dynamics in language transmission under a  
migratory context

Sous la direction de / edited by

*Shahzaman Haque*

Avec le concours de /  
with the collaboration of

*Françoise Le Lièvre*

Foreword by

*Jan Blommaert*

2019

LINCOM GmbH

Published by LINCOM GmbH 2019.

LINCOM GmbH  
Hansjakobstr.127a  
D-81825 Muenchen

contact@lincom.eu  
[www.lincom.eu](http://www.lincom.eu)

webshop: [www.lincom-shop.eu](http://www.lincom-shop.eu)

All rights reserved, including the rights of translation into any foreign language. No part of this book may be reproduced in any way without the permission of the publisher.

### **Bibliographic information published by the Deutsche Nationalbibliothek**

The Deutsche Nationalbibliothek lists this publication in the Deutsche Nationalbibliografie; detailed bibliographic data are available in the Internet at <http://dnb.dnb.de>



Printed in E.C.

Links to third-party websites are provided only as information and help for the reader. LINCOM disclaims any liability or responsibility for the contents of links provided by the authors and editors of this volume.

## Introduction

**1. POLITIQUE LINGUISTIQUE FAMILIALE: ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES.** L'un des objectifs du premier symposium<sup>1</sup> organisé en France sur la thématique de la politique linguistique familiale était de parvenir à explorer une discipline encore peu investiguée dans les écrits académiques français alors qu'elle est abondamment documentée depuis quelques années déjà, notamment dans les écrits anglo-saxons<sup>2</sup>. En France, les quelques travaux menés dans ce sens (Deprez 1989:80, 1996, Deprez et Varro 1991, Varro 1987:141, Caubet 1999:236) envisagent et promeuvent la politique linguistique familiale comme permettant de « renforcer le bagage des enfants » (Caubet *ibid*); dans un contexte migratoire comme celui de la France, par exemple, les quelques références faites à la notion de politique linguistique familiale sont succinctes ou se font *ex abrupto* sans aucune référence à un cadre théorique<sup>3</sup>; seule la thèse de Haque (2012) s'est récemment saisie de la politique linguistique familiale comme d'un objet de recherche en soi et ce travail a permis de porter un regard nouveau sur les enjeux et les tensions quant aux pratiques langagières des familles migrantes. Le deuxième objectif du symposium était, à un moment où les mobilités humaines et les circulations - porteuses de ressources immatérielles comme les langues - n'ont jamais été aussi fortes et variées, de parvenir à asseoir le champ d'un point de vue théorique grâce à la participation des principaux promoteurs de la discipline en Europe.

---

<sup>1</sup> <http://www.inalco.fr/evenement/politiques-linguistiques-familiales-processus-transmissions-intergenerationnelles-contexte>

<sup>2</sup> Suite au 18<sup>th</sup> *Sociolinguistic Symposium* qui s'est tenu à Southampton en 2010, Li Wei (2012:1) déplorait dans son éditorial le manque d'attention accordé par les sociolinguistes à la politique linguistique familiale.

<sup>3</sup> Deprez (1996) est la seule à avoir tenté de théoriser le rôle des parents dans la transmission et le maintien des langues parentales face à une politique linguistique nationale divergente pouvant aller à l'encontre des pratiques langagières. Malgré le peu d'écrits de Deprez sur le sujet, il convient de reconnaître qu'elle reste la seule à avoir défendu avec vigueur le rôle et l'importance de la famille dans la transmission des langues d'héritage. On trouve aussi le terme « politique linguistique familiale » chez Calvet (1993:111) qui succinctement, en une ligne, décrit le terme comme étant l'élaboration d'une politique linguistique qui se formalise, selon lui « lorsqu'une diaspora (les sourds, les gitans, les yiddishophones...) se réunissent en congrès pour décider d'une politique linguistique ».

Le projet de notre ouvrage, le premier en France, consacré à la thématique de la politique linguistique familiale est d'interroger les enjeux linguistiques de même que leurs retombées culturelles et sociales au sein de la famille pour inviter à la réflexion et inciter à la conduite de recherches ultérieures à partir d'une connaissance diagnostique des travaux portant sur ledit champ. En matière de transmission et d'apprentissage linguistique, le rôle de la famille a souvent été considéré comme instrumental. En s'intéressant aux pratiques langagières, Fishman (1991) démontre que la famille agit comme une barrière naturelle, un bouclier contre les pressions extérieures (cité par Schwartz et Verschik 2013:2). Pour Canagarajah (2008:144), le modèle de Fishman (2004), instituant la famille comme domaine, octroie à celle-ci le pouvoir de protéger l'héritage linguistique face aux institutions à l'échelle macro. S'agissant des questions de transmission linguistique intergénérationnelle, le modèle de Fishman, même s'il accorde peu d'importance à l'agentivité familiale, valorise le statut de la famille accordant par là même un rôle d'importance non seulement au foyer mais aussi au voisinage (Fishman 2004:427). Jusqu'à encore très récemment la sociolinguistique française, intéressée à renseigner les pratiques langagières au sein de la famille (voir les travaux importants de Caubet et al. (2004), Lambert et Billiez (2017) et Léglise dans ce volume **p.Error! Bookmark not defined.**) a essentiellement travaillé à documenter les biographies langagières et/ou les trajectoires linguistiques des locuteurs enquêtés. Boutet (2018:171) plaide pour que de nouveaux chantiers de recherche soient ouverts dans le but de produire de nouvelles connaissances en sociolinguistique; dans ce sillage, à un moment où l'Europe est traversée par des tensions et des dynamiques migratoires, et pour combler le vide actuel particulièrement criant dans le paysage francophone, la recherche sur la politique linguistique familiale apparaît d'autant plus cruciale que son apport est négligé.

La famille revêt un rôle primordial en ce qui concerne la transmission linguistique intergénérationnelle puisqu'elle est le véritable creuset au sein duquel les langues peuvent être préservées. Plusieurs études ont démontré l'importance - avant même l'intervention des institutions scolaires - de la famille, microcosme de la société, envisagée comme une institution où se réalise « la socialisation primaire des enfants » (Watson-Gegeo 2004). En 1965, le sociologue Hertzler déclarait ainsi « *the family is the first medium of conveyance of the society's culture to the child* ». Plus près de nous, de Singly (2014) souligne que:

[...] depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la famille est devenue de plus en plus un espace dans lequel un individu pense développer et protéger leur individualité, valorisée, tout en devenant « un organe secondaire de l'État » qui contrôle, soutien, régule les relations des membres de la famille par la médiation de normes.

En ce sens, à propos des langues dans les familles, Bernard Spolsky (2004) ajoute que « [...] c'est la politique linguistique au niveau de la famille qui détermine finalement le maintien ou la perte d'une langue »; investiguer la famille comme lieu de transmission ou de non-transmission des valeurs linguistiques et culturelles nous apparaît donc capital de même que la théorisation du rôle de la famille quant aux choix et idéologies linguistiques au sein du foyer. Cette nécessité nous apparaît d'autant plus primordiale dans un contexte où, comme le soulignait récemment Deprez (2015), l'offre de formation des langues de la migration proposées par l'Éducation Nationale<sup>4</sup>, ne remplit pas son rôle, la

---

<sup>4</sup> Au travers de l'ELCO (Enseignement des langues et cultures d'origine), un dispositif - mis en place en 1977 - piloté par l'Éducation nationale et par le biais de plusieurs partenariats issus d'accords

chercheure écrit ainsi « [...] en dépit de ces tentatives, (...) la transmission de la langue maternelle, et de la culture aux enfants, est exclusivement du ressort des familles. Ce sont les familles qui ont à charge d'éduquer leurs enfants dans leur langue et dans leur culture ». La recherche d'Avvelar Flores faite sur trois groupes d'adolescents scolarisés dans trois régions différentes de Catalogne - Manlieu, Mataro et Castello - montre également que la survie d'une langue ne peut être confiée à l'école seule<sup>5</sup>. En particulier du fait que l'école propose l'espagnol et le catalan aux écoliers dans trois contextes, la différenciation s'opère chez les écoliers dont la famille montre une attitude positive quant au maintien du catalan.

Il convient d'ajouter, sans que cela soit véritablement surprenant, que la langue d'héritage est préservée mais aussi valorisée au diapason de la politique linguistique nationale du pays d'accueil. À l'inverse, en cas de mobilités (que ce soit à l'étranger ou dans le pays même), les instances nationales peuvent influencer un changement de langue. Citant Ricento (2006), Shohamy (2006) et King et al. (2008), Curdt-Christiansen (2009:352) estime que « les politiques linguistiques sont effectuées explicitement, ou sont reconnues implicitement et impliquées, dans tous les domaines sociétaux y compris les domaines familiaux ». Que la politique linguistique - tant explicite qu'implicite - au niveau national soit bienveillante ou *a contrario* hostile aux langues des migrants nouvellement arrivés, la famille

---

bilatéraux visant à enseigner des langues d'immigration notamment avec neuf pays (Algérie, Croatie, Espagne, Italie, Maroc, Portugal, Serbie, Tunisie et Turquie). De nombreux acteurs du monde éducatif - dont l'ancienne ministre de l'Éducation Najat Vallaud-Belkacem, qui déclara que les langues enseignées dans ce cadre étaient « des langues communautaires » ce qui encouragerait le « communautarisme » (Le Monde, 27 mai 2016) - ont considéré ce dispositif comme un échec; aux yeux des sociolinguistes (Billiez 2002, Billiez et Trimaille 2001, Haque 2012:171), qui remettent en cause les modalités de cet enseignement, il est demeuré un objet polémique et notamment du fait de la divergence observée entre « curriculum réel et curriculum caché » (Billiez et Trimaille 2001:109). À l'opposé de son ex homologue, le nouveau ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer plaide pour un prestige renouvelé de l'apprentissage de l'arabe à l'école dès le primaire, ce qui n'a pas été sans déclencher un tollé national (interview du 11 septembre 2018 sur le plateau de la chaîne de télévision LCI).

<sup>5</sup> En matière des langues minorées, migrantes et celles qui sont mises à l'écart par les instances gouvernementales, l'école ne pourra pas être le lieu idéal pour l'apprentissage ou pour pratiquer ces langues, car, d'une part, la politique linguistique éducative étant le tributaire de la politique linguistique nationale, il est très peu probable qu'il y ait un tel enseignement, et cet enseignement, nous l'avons vu à l'instar d'ELCO en France, n'a pas pu atteindre l'objectif dans la mesure où l'héritage linguistique familial a pu être maintenu. À l'exception de la Norvège où chaque élève a le droit d'employer sa variété librement au sein de l'établissement scolaire, mais là aussi, la chercheure Unn Røyneland (2009) montre qu'il y ait un changement dans les pratiques des variétés comme dans le reste de l'Europe. Plus récemment, Blommaert, Brandehof et Nemcova (2018:245) signalent qu'un grand réseau des écoles dans la région flamande ont annoncé que les élèves allophones hollandais seront autorisés à parler leurs langues premières pendant la récréation, à quelques occasions et même pendant les cours. Aussitôt, le parti national a condamné cette décision sous prétexte que cela va mener à une ségrégation ethnolinguistique, et corollairement au problème de l'assimilation des allophones dans la société flamande de Belgique. D'autre part, en dehors de cet espace scolaire régi par une idéologie linguistique à l'encontre des langues minoritaires, la famille reste l'espace crucial pour la transmission linguistique étant donné que c'est au sein de la famille que l'individu est livré au *sprachegefühl* (langue et émotion) unique à chaque famille.

est amenée, en son sein, à opérer des choix *in situ* des langues d'héritage de même qu'à aménager une place à la langue d'accueil. Rappelons que dans les pays nordiques - Norvège, Suède ou en encore Finlande - des dispositifs pour la transmission des langues parentales de même qu'une politique linguistique bienveillante à l'égard des populations en situation de mobilités existe et pourtant là comme ailleurs, on observe que des ruptures de transmission existent (Haque 2012, Matthey et Fibbi 2010, voir aussi à ce sujet « les familles transnationales » chez Léglise dans ce volume, p.**Error! Bookmark not defined.**). On parlera à ce sujet de loyauté linguistique, concept développé dans les années soixante (Fishman 1967) pour souligner la résistance face à la pression externe ou face aux langues puissantes. Si la langue n'est plus transmise aux descendants, elle risque de disparaître lors du décès de son locuteur.

Les états-nations modernes se sont construits sur la fiction d'un monolinguisme puissant qui a laissé peu de place aux langues régionales et autres parlers locaux à tel point que la fiction selon laquelle certains états-nations comme les États-Unis ou l'Australie seraient monolingues en anglais est rarement questionnée. À propos des États-Unis, Spolsky (1998:55) souligne que la résistance à l'anglais a été menée tout d'abord par les chrétiens mennonites (particulièrement les *Hutterites* et les *Old Order Amish*) mais aussi par les juifs hassidiques ultraorthodoxes. Ces deux exemples illustrent le fait que la famille prend des décisions qui visent à ne pas compromettre les pratiques langagières au profit des politiques linguistiques gouvernementales. La résilience dont la famille peut faire preuve dans certains cas peut être qualifiée de politique linguistique familiale: il s'agit d'une action déterminante portée par une conviction linguistique forte, en lien avec la gestion linguistique, qui vise à préserver ou manier les répertoires verbaux des membres du foyer.

Si le postulat, selon lequel la famille est le noyau et le lieu principal de la transmission de l'héritage linguistique, est bien exact, gardons à l'esprit que la famille peut aussi se montrer vulnérable au milieu extérieur. Canagarajah (2008:171) souligne que:

the family is porous, open to influences and interests from other broader social forces and institutions. (...) in a context in which there are needs of social acceptance, economic survival, and legal status, families give relatively less importance to heritage language importance.

L'auteur a montré dans son étude sur la diaspora tamoule aux États-Unis que, malgré le consensus qui semble prévaloir entre parents et enfants concernant le rôle de la famille dans le maintien de la langue d'héritage, d'autres facteurs entrent en jeu. Dans un environnement post-colonial, la valeur et le prestige accordés à l'anglais, au détriment du tamoul, participent de l'image de la langue envisagée comme facteur d'ascension sociale.

**2. QUEL CADRE THÉORIQUE ?** Par analogie, et à l'instar de la politique linguistique nationale, Bernard Spolsky (2004) propose d'étudier la politique linguistique familiale au travers de trois constituants principaux: l'idéologie linguistique, la gestion linguistique et les pratiques langagières. Non pas conçu comme un véritable cadre théorique mais plutôt comme un « modèle » par Schwartz (2012:120), il a été repris et élaboré à plusieurs reprises par d'autres chercheurs tels que Curdt-Christiansen (2009), Shohamy (2006), Haque (2012), King et al.

(2016:325-326), Kaveh (2018) pour n'en citer que quelques-uns. Comme je l'ai précédemment rappelé (Haque 2012), l'idéologie linguistique est l'élément central à l'origine de l'ensemble des idées qui participeront de l'établissement de telles ou telles pratiques langagières et d'une certaine gestion des choix ou/et du tri des langues des répertoires verbaux; l'ensemble de ces actions constituent les prémisses de la politique linguistique familiale. L'idéologie linguistique renvoie, chez l'individu, à un ensemble de croyances en matière de langues qui relèvent de facteurs socio-culturels ayant pour but de rationaliser l'usage d'une langue spécifique. Questionnant la légitimité de la notion d'idéologie linguistique, Costa (2017) lance un débat stimulant quand il interroge l'utilité de la notion et se demande si elle ne sert qu'à remplacer les termes « idées » ou « représentations » ? Costa avance que la notion d'idéologie linguistique se limitant seulement aux idées du langage est réductrice:

Pour être utile, [la notion doit] considérer à la fois les discours mais les objets et les pratiques, les ressources linguistiques et extralinguistiques et la manière dont elles sont constituées comme ressources, rendant ainsi compte du lien entre idées, actions/objets et économie politique.

Plus récemment, un reportage d'actualité sur les pratiques singulières du sanscrit au sein d'une famille bengalophone à forte conviction hindouiste a été publié dans la presse indienne<sup>6</sup>. Les parents ont décidé de converser uniquement en sanscrit dans l'espace familial. Plus tard, lorsqu'ils ont eu un enfant, non seulement ils ne lui ont parlé que dans cette langue mais encore ils ont déménagé loin de leur milieu familial afin de couper tout lien avec la langue d'héritage au sein du foyer dans ses premières années. Cette histoire témoigne des conséquences atypiques auxquelles une idéologie religieuse et linguistique peut conduire au détriment d'éventuelles affinités électives qui déterminent d'ordinaire la politique linguistique familiale. On pourrait dès lors analyser ce phénomène comme Blommaert le propose dans ce volume plus haut (p.**Error! Bookmark not defined.**) en termes de *raison de famille* à l'opposé de la raison d'état au niveau macro. C'est en effet la famille elle-même qui régit et essaie d'imposer ses idées, ses convictions, ses langues et ses traditions à ses enfants.

L'idéologie linguistique n'est pas l'apanage des adultes puisque contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les enfants, quand ils justifient ou privilégient le recours à telle ou telle langue - envisagée comme un objet valorisant pour le domaine scolaire, la société ou pour leur avenir - s'inscrivent eux aussi, dès leur plus jeune âge, dans une idéologie linguistique. Plusieurs études montrent que les enfants peuvent faire acte de résistance face à la langue parentale en parlant la langue de l'école, la langue valorisée par leurs enseignants ou la langue de leurs réseaux (Tuominen 1999, Haque 2012). Contrairement à ce que Deprez (1996), Dreyfus (1996) et Haque (2012) ont pu avancer concernant le rôle primordial des parents dans l'articulation de la politique linguistique familiale, différentes études (Kopeliovich 2010, Tuominen 1999) - celle de Tuominen (1999) notamment- ont montré que les enfants peuvent influencer les pratiques langagières familiales, les parents pouvant alors abonder dans leur sens. La récente recherche de Pillar et Gerber (2018) conduite dans le cadre de la politique linguistique familiale montre, à son tour,

<sup>6</sup> <https://www.hindustantimes.com/india-news/this-bengali-family-speaks-only-sanskrit-at-home-to-keep-alive-the-ancient-language/story-Q3R57iAwwRdBN5QWtudYqI.html>, consulté le 26.11.2018.  
<https://www.youtube.com/watch?v=7hYN67TCECY>, consulté le 26.11.2018.

que les enfants peuvent, à leur gré, se distancier des langues parentales. Ainsi, à cinq ans, la fille de Pillar déclare-t-elle à sa maman « Maman, je ne veux plus parler ta langue ». Pour Pillar, ce phénomène s'explique par le fait que « *the combined discovery of a stronger language and of social difference may lead them to reject the home language* »<sup>7</sup>. Ce que Lüdi et Py (2003) qualifient de « double médiation linguistique et culturelle » à propos de ce qui se produit entre parents et enfants, montre le rôle prépondérant des enfants dans la renégociation linguistique au sein du foyer. De même, les travaux récents d'Istanbullu (2017:150, 287,375) a affirmé davantage que les enfants influencent les pratiques langagières dans les familles transnationales issus de Turquie, non pas tant par leurs déclarations explicites que par leurs pratiques auxquelles les adultes (et en particulier les grands-parents) s'adaptent. Il en va de même pour la famille indienne installée en Suède, où les parents ont fait venir les grands-parents des enfants pour une transmission linguistique au sein du foyer dans leur langue d'héritage, mais les grands-parents ont eux-mêmes fini par apprendre quelques rudiments de suédois (Haque 2012).

Étudier l'idéologie linguistique au niveau familial permet de montrer de façon convaincante l'articulation entre l'usage du langage en association avec les enjeux du monde contemporain; le chercheur peut ainsi appréhender les revendications langagière et culturelle au plus près. La gestion des langues renvoie à l'intervention sur les langues, aux choix opérés, aux apprentissages et à leur éventuel rejet suivant leur utilité dans un contexte précis ou suivant leurs fonctionnalités telles qu'elles sont envisagées pour le futur. Quant au troisième volet, celui des pratiques langagières, il illustre comment l'idéologie en lien avec une langue peut subir des mutations dès lors que des questions liées à une éventuelle future employabilité ou même à son omission au sein du cercle familial se font jour. Nous proposons de reconnaître ainsi, à la suite de Pakir (1994, 2003), qui propose de parler de politique linguistique familiale « invisible », que les pratiques langagières, même dans leurs formes les moins explicites, relèvent d'une idéologie linguistique.

**3. RÉPARTITION DE L'OUVRAGE.** Il nous est ici peut-être possible de dire que les principales notions théoriques du champ émergent de la politique linguistique familiale ont été identifiées et que le nombre grandissant d'études monographiques et descriptives devrait permettre de solidement asseoir théoriquement ce domaine qui nous apparaît plus que jamais utile. L'ouvrage que nous proposons à la lecture a pour vocation de valoriser, dans une approche critique du domaine, ce qui pour ses contributeurs constitue des avancées, des questions émergentes ou bien encore des pistes de réflexion théorique. Il est réparti en treize chapitres.

Dans son propos liminaire, **Bernard Spolsky** réaffirme la pertinence du rôle incontournable de la famille quant au maintien d'une langue. Pour Bernard Spolsky, la politique linguistique familiale, du fait de sa complexification et de ses multiples effets, est l'une des thématiques majeures de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle dont la recherche doit se saisir. Bernard Spolsky milite pour que de nombreux travaux questionnent la politique linguistique et ce à tous les niveaux,

---

<sup>7</sup> Pillar, locutrice native d'Allemagne, vit avec sa fille en Australie. Dans ce contexte, sa fille a des réserves à l'égard de l'allemand et elle favorise l'anglais, langue de ses camarades et de son école. Source de la citation: <http://www.languageonthemove.com/bilingual-children-refusing-to-speak-the-home-language/>, consulté le 27.10.2018.

dont le niveau familial, dans le but de défricher différents terrains qui aideront à une meilleure compréhension des enjeux quant à la gestion des langues.

Le deuxième chapitre met en lumière la politique linguistique familiale d'une famille hmong du Laos, réfugiée en France. Dans une étude monographique et ethnographique menée sur le long cours, **Shahzaman Haque** propose une réflexion autour du maintien des héritages linguistiques dans une communauté minorée dont les pratiques langagières et culturelles restent à l'écart de l'attention générale. Si le français gagne du terrain au profit du hmong chez les individus de la deuxième génération, la pratique du chamanisme et la valorisation du patrimoine culturel par les parents restent les derniers outils qui permettent d'assurer une pérennité à la pratique du hmong.

Le troisième chapitre par **Shahzaman Haque** illustre la déperdition notable d'un héritage linguistique au sein de familles hakka installées au Pakistan depuis des décennies après une migration complexe depuis la Chine, ponctuée d'arrêts dans différentes villes portuaires d'Asie. Si les instances politiques du Pakistan n'ont que peu d'intérêt pour la préservation des langues ethniques, des langues minorées ou des langues de la migration, il est de la responsabilité des familles d'œuvrer au sauvetage de leur patrimoine. Shahzaman Haque s'essaie à montrer que la transmission orale du hakka n'a pu se faire et que la langue n'a pu être conservée parce que les parents ont abandonné leur héritage linguistique au profit des langues valorisées. C'est ainsi que l'ourdou et l'anglais (respectivement langue nationale et langue officielle) sont privilégiés au détriment des langues parentales. Cependant, et cela est notable, la troisième génération fait preuve d'une conscience linguistique beaucoup plus aiguë que celle de ses ascendants.

Dans le quatrième chapitre, **Edith Cognigni** relate une enquête diachronique réalisée de façon approfondie dans des familles immigrantes en Italie; afin de parvenir à saisir la politique linguistique familiale menée pour maintenir les langues d'héritage, Cognigni se focalise sur les récits de vie et les langues des mères. L'auteure explore la situation complexe et dynamique de huit familles d'origine africaine installées en Italie sur une période allant de cinq à quinze ans, en soulignant le processus de la transmission langagière, et la fonction de chacune des langues employées par les membres de la famille. Les représentations des langues aux yeux des mères issues de la migration, leurs attitudes à l'égard du plurilinguisme, et enfin, le rôle de la politique linguistique éducative par l'intermédiaire de la vie scolaire font l'objet d'une analyse fouillée et novatrice.

C'est au chapitre cinq que **Rosemary Salomone** et **Bernard Spolsky** dressent un état des lieux des questionnements qui, dans l'ère post-coloniale, gravitent autour de la politique linguistique familiale, en abordant le rôle des langues - et plus particulièrement celui de l'anglais - sans négliger pour autant l'influence que la mobilité économique peut avoir depuis plusieurs années tant aux États-Unis qu'en Europe. En plaidant pour une recherche dans le champ émergent de la politique linguistique familiale, Bernard Spolsky réitère son positionnement et mentionne les complexités et les difficultés inhérentes au champ quand il se réfère à de nombreux exemples venus d'Israël où des migrants russes se sont installés ou encore quand il se réfère au cas des Espagnols ou à celui des familles juives yiddishophones aux États-Unis.

Au chapitre six, **Hannes Viimaranta**, **Ekaterina Protassova** et **Anzhelika Bursa** réfléchissent au dynamisme des pratiques langagières et aux tentatives de maintien de l'héritage linguistique au sein des familles russo-finnoises en Finlande. La politique linguistique familiale est abordée dans un contexte sociétal plus large, prenant en compte les matières étudiées par les enfants à l'école. L'étude montre que les parents ont pleine conscience des droits et privilèges qui sont les leurs en matière de langues:

- d'une part, ils évoquent des questionnements propres au bilinguisme et à l'éducation,
- d'autre part, les enfants sont eux-mêmes portés à faire des choix de langues, en dehors des langues promues à l'école ou au sein du foyer, notamment l'anglais, ce qui illustre les facettes multiples que peut prendre la politique linguistique familiale.

Se focalisant sur la deuxième génération de familles lusophones immigrantes installées à Chicago aux États-Unis, dans le septième chapitre, **Maryann Parada** s'intéresse à la fois à l'ordre de naissance et à l'aspect onomastique chez les enfants de la deuxième génération. Convoquer le cadre théorique de la politique linguistique familiale a permis de révéler que les aînés reçoivent plus d'input dans la langue maternelle des parents que les puînés. L'étude de Maryann Parada est novatrice en ce qu'elle cherche à étudier les conséquences de faits qui peuvent, en première instance, sembler insignifiants mais qui ne sont pas sans effets sur la vie des enfants. Faire le choix d'un prénom pour son enfant dans la langue d'héritage ou dans la langue d'accueil est un premier indice de l'idéologie linguistique à laquelle les parents sont le plus enclins, ce qui est, par la suite, susceptible d'influencer et de conditionner l'identité linguistique de l'enfant lui-même, ce qui dans un effet de capillarité pourra générer chez le jeune enfant lui-même une idéologie linguistique. La recherche de Maryann Parada ouvre sur une nouvelle perspective quant à l'importance que le choix d'un prénom peut revêtir quant à l'appartenance ethnique, linguistique et religieuse<sup>8</sup>.

Au huitième chapitre, **Alexandra Filhon** et **Sami Zegnani** proposent une étude inédite du point de vue de la politique linguistique familiale puisqu'elle concerne le choix et la transmission des langues, arabe, berbère et française, au sein des foyers migrants venus d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. En s'appuyant à la fois sur les données quantitatives et qualitatives de la cohorte enquêtée, les auteurs présentent des résultats conséquents concernant l'idéologie linguistique à l'égard des langues parentales et de la langue d'accueil. Trois types de profils migratoires sont identifiés:

---

<sup>8</sup> À titre d'exemple, on citera la récente polémique initiée en France par **Éric Zemmour**, écrivain et journaliste politique qui s'exprimant le 17 septembre 2018 sur le plateau de LCI déclara « Je trouve beaucoup plus violent les gens qui sont étrangers à l'histoire de France alors qu'ils veulent que leurs enfants vivent en France ». <https://twitter.com/LCI/status/1041619224488288256>. Il y a deux ans, sur le plateau de *C à Vous* le 07 septembre 2016, **Éric Zemmour** fait scandale en déclarant: « Donner un prénom pas français à son enfant, c'est se détacher de la France ». Si ce propos ne relève pas d'une étude scientifique et n'a pas d'autre valeur que de refléter l'opinion de son auteur et de ses sympathisants, il n'est pourtant pas sans conséquence et nous ne pouvons pas exclure que l'écho dont il peut très largement bénéficier auprès du public pourrait aller jusqu'à influencer la politique linguistique familiale d'un foyer migrant. À ce propos, il est pertinent de visualiser la courte vidéo récemment postée sur la BBC concernant d'une part, l'inquiétude d'une fille qui regrette que sa langue maternelle, le yoruba, ne lui ait jamais été transmise par ses parents, et d'autre part, que son nom soit autant marqué par l'héritage linguistique natif de ses parents, ce qui n'est pas sans enjeux pour elle, au sein de son ethnie, elle qui est née citoyenne britannique. <https://www.bbc.com/news/av/stories-45903564/one-culture-two-generations-learning-my-mother-tongue>, consulté le 20.10.2018.

- Celui selon lequel les parents peu scolarisés transmettent uniquement leurs langues natales à leurs progénitures,
- Puis celui selon lequel des familles en regroupement favorisent principalement le français, dans un contexte où l'arabe et le berbère ont été pratiqués de façon subsidiaire,
- Enfin un troisième, plus sensible au marché linguistique et environnemental, qui opte uniquement pour la langue française comme mode de transmission en négligeant radicalement les langues d'héritage.

Le chapitre neuf de **Meilutė Ramonienė** nous livre une enquête portant sur le maintien du lituanien chez la diaspora lituanienne de différents pays. À l'instar du chapitre précédent, l'enquête combine des outils méthodologiques quantitatifs et qualitatifs, à partir des 2610 réponses récoltées lors de sa recherche, l'auteure entreprend une analyse notable en se focalisant sur la deuxième génération émigrée de Lituanie vers différents pays européens ou aux États-Unis. L'auteure propose une étude comparative entre la première génération émigrée et celle des enfants. Cette étude, menée à très grande échelle, a permis de montrer que l'idéologie linguistique telle qu'elle se diffuse dans les familles participe du maintien du lituanien pour deux-tiers chez la deuxième génération et un tiers chez la troisième génération.

**Isabelle Léglise**, quant à elle, s'interroge dans le chapitre dix sur les pratiques langagières et les représentations généalogiques au sein des familles transnationales d'origine brésilienne, recomposées plusieurs fois, et vivant entre le Brésil, la Guyane et la France. L'auteure ne recourt pas au cadre de la politique linguistique familiale, mais son approche ethnographique et l'enquête approfondie réalisée au long cours lui permet d'appréhender la singularité de chacune des familles complexes dont il est question, familles dans lesquelles les langues importent bien moins que des considérations économiques ou des opportunités liées à la santé et à l'éducation des enfants. Cette étude est une contribution d'importance: l'intérêt de ce travail réside dans le fait qu'il parvient à montrer des familles décousues, chaotiques et éparées tant au plan linguistique que social, ce qui est rarement traité par la recherche occidentale.

Le chapitre onze de **Mengying Liu** et **Kendall A. King** porte sur une étude monographique dans une famille d'origine mixte installée aux États-Unis. Durant une courte période immersive, la mère de famille se rend avec ses trois enfants à Taïwan - dont elle est originaire - dans le but de familiariser sa progéniture avec son héritage linguistique et culturel. Ici, la politique linguistique familiale montre une forte conviction en ce qui concerne le maintien du mandarin, première langue de la mère; l'attitude positive des enfants et leurs postures face au défi que ce séjour à l'étranger représente pour eux sont aussi montrées. Faire le voyage du retour vers le pays d'origine avec ses enfants - pour une courte ou longue immersion - est l'une des formes de la politique linguistique familiale, comme l'ont montré les travaux de Caldas (2006) ou bien de Haque (2012), pourtant, et nous le regrettons, peu de recherches en France se sont saisies de cet aspect des choses alors que nombre des parents immigrants semblent adopter une telle démarche<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> Razy (2007) décrit précisément la circulation des enfants français d'origine malienne entre le Mali et la France, particulièrement celle des filles qui sont élevées au village dans leur patrilignage. Selon l'auteure, « la volonté d'une éducation complète dans la société soninké est avancée ». Il s'agirait donc

Au chapitre douze, **Mohammed Zakaria Ali-Bencharif** et **Azzeddine Mahieddine** proposent une enquête sur le parcours trajectoire et la mobilité des familles d'origine algérienne installées en France. Comme dans l'étude monographique entreprise par Liu et King, dans le précédent chapitre, il s'agit ici de privilégier l'immersion linguistique dans le pays d'origine pour les enfants issus de l'immigration. Cette étude montre comment la mobilité vers le pays d'origine, dès lors qu'elle s'inscrit dans la politique linguistique familiale, peut jouer un rôle crucial dans le maintien de l'héritage linguistique et culturel. Contrairement à l'enquête à grande échelle faite en France par l'Insee et l'Ined (cf. Filhon et Zegnani, dans ce volume, p.**Error! Bookmark not defined.**) qui n'a guère montré ce phénomène de la mobilité, seule une approche convoquant la politique linguistique familiale peut, semble-t-il, permettre à des études de révéler les projets de retour temporaire au pays d'origine des parents.

Le treizième et dernier chapitre de l'ouvrage, rédigé par **Shahzaman Haque**, vise à étudier l'importance cruciale du domaine de la politique linguistique familiale en France en offrant de nouvelles perspectives privilégiant une approche dialectique. Rarement étudiée et prise en compte en sociolinguistique, l'auteur estime que la pensée heideggerienne sous le règne de la dictature du « On » peut en effet contribuer à saisir les enjeux dynamiques de la politique linguistique familiale. Dans le sillage de cette épistémè, la conception orwellienne sur le pouvoir des instances dirigeantes peut également nous apprendre, à l'échelle familiale, comment les enfants sont exposés dès leur naissance à une société conceptualisée, et devraient continuer à porter le flambeau de leur héritage linguistique et culturel. L'auteur plaide pour un élargissement du champ de réflexion de la sociolinguistique afin de mieux entrer dans le vif du sujet sur les pratiques et idéologies linguistiques, composantes vitales de la politique linguistique familiale.

---

essentiellement d'une question de langue d'héritage et d'une politique linguistique familiale dans laquelle tous les aînés de la famille sont décisionnaires (« oncles agnatiques et grands-parents » selon l'auteur).

## RÉFÉRENCES

- BILLIEZ, JACQUELINE. 2012. Plurilinguismes des descendants de migrants et école: évolution des recherches et des actions didactiques. *Les cahiers du GEPE* 4.
- BILLIEZ, JACQUELINE. 2002. De l'assignation à la langue d'origine à l'éveil aux langues: vingt-ans d'un parcours sociodidactique. *Ville-École-Intégration* 130.87-101.
- BILLIEZ, JACQUELINE, et CYRIL TRIMAILLE. 2001. Plurilinguisme, variations, insertion scolaire et sociale. *Langage et Société* 98.105-27.
- BLOMMAERT, JAN, JELKE BRANDEHOF, and MONIKA NEMCOVA. 2018. New modes of interaction, new modes of integration: A sociolinguistic perspective on a sociological keyword. *The dynamics of language: plenary and focus lectures from the 20<sup>th</sup> international congress of linguists*, ed. by RAJEND MESTHRIE, and DAVID BRADLEY, 245-56. Cape Town: UCT Press.
- BOUTET, JOSIANE. 2018. Sur l'étendue de la sociolinguistique: peut-on unifier le champ sans pour autant l'uniformiser ? *Langage et Société* 164.165-76.
- CALDAS, STEPHEN J. 2006. *Raising bilingual-biliterate children in monolingual cultures*. Clevedon, Buffalo and Toronto: Multilingual Matters Ltd.
- CALVET, LOUIS-JEAN. 1993. *La sociolinguistique*. Paris: Presses universitaires de France.
- CANAGARAJAH, SURESH. 2008. Language shift and the family: Questions from the Sri Lankan Tamil diaspora. *Journal of Sociolinguistics* 12.143-76.
- CAUBET, DOMINIQUE, JACQUELINE BILLIEZ, THIERRY BULOT, ISABELLE LÉGLISE, CATHERINE MILLER, (éds). 2004. *Parlers jeunes ici et là-bas, pratiques et représentations*. Paris: L'Harmattan.
- CAUBET, DOMINIQUE. 1999. Arabe maghrébin: passage à l'écrit et institutions. *Faits de langues* 13.235-44.
- COSTA, JAMES. 2017. Faut-il se débarrasser des « idéologie linguistiques » ? *Langage et Société* 160-161.111-27.
- CURDT-CHRISTIANSEN, XIAO LAN. 2009. Invisible and visible language planning: ideological factors in the family language policy of Chinese immigrant families in Quebec. *Language Policy* 8.351-75.
- DEPREZ, CHRISTINE. 2015. Pourquoi parler le français en France? Politiques linguistiques en société multiculturelle. Séminaire. Comité d'histoire du ministère de la Culture. 02 avril, 2015. <https://chmcc.hypotheses.org/1440>
- DEPREZ, CHRISTINE. 1996. Une politique linguistique familiale: le rôle des femmes, *Éducation et Sociétés Plurilingues* 1.35-42.
- DEPREZ, CHRISTINE. 1989. Le plurilinguisme des enfants à Paris. *Revue Européenne des Migrations Internationales* 5.2.
- DEPREZ, CHRISTINE, et GABRIELLE VARRO. 1991. Le bilinguisme dans les familles. *Enfance* 45.297-304.
- DE SINGLY, FRANÇOIS. 1993. *Sociologie de la famille contemporaine*. Paris: Nathan.
- DREYFUS, MARTINE. 1996. Politiques linguistiques familiales et individuelles: quels modèles ? *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, dir. par CAROLINE JUILLARD, et LOUIS-JEAN CALVET, 175-81. Paris: AUF Éditions.
- FISHMAN, JOSHUA A. 2004. Language maintenance, language shift, and reversing. *The handbook of bilingualism*, ed. by TEJ K. BHATIA, and WILLIAM C. RITCHIE, 406-36. Oxford: Blackwell.
- FISHMAN, JOSHUA A. 1991. *Reverse language shift. Theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages*. Clevedon: Multilingual Matters.

- FISHMAN, JOSHUA A. 1967. *Language loyalty in the united states*. The Hague: Mouton.
- HAQUE, SHAHZAMAN. 2012. *Étude de cas sociolinguistique et ethnographique de quatre familles indiennes immigrantes en Europe: pratiques langagières et politiques linguistiques nationales et familiales*. Thèse de doctorat. Université de Grenoble III.
- HERTZLER, JOYCE O. 1965. *A sociology of language*. New York: Random House.
- ISTANBULLU, SUAT. 2017. *Pratiques langagières intergénérationnelles: le cas de familles transnationales plurilingues (Antioche, Île-de-France, Berlin)*. Thèse de doctorat: Inalco.
- KAVEH, YALDA, M. 2018. Family language policy and maintenance of Persian: the stories of Iranian immigrant families in the northeast, USA. *Language policy* 17.443-77.
- KING, KENDALL A., LYN FOGLE, and AUBREY LOGAN-TERRY. 2016. Family language policy. *Language policy and planning: critical concepts in linguistics*, ed. by THOMAS RICENTO, 325-40. Oxon: Routledge.
- KOPELIOVICH, SHULAMIT. 2010. Family language policy: A case study of a Russian-Hebrew bilingual family: Toward a theoretical framework. *Diaspora, Indigenous, and Minority Education* 4.162-78.
- LAMBERT, PATRICIA, et JACQUELINE BILLIEZ. 2017. Mobilités et socialisation plurilingue: retour sur un mode de représentation « bio-graphique ». *Espaces, mobilités et éducation plurilingues. Éclairages d'Afrique ou d'ailleurs*, dir. par MICHELLE AUZANNEAU, MARGARET BENTO, et MALORY LECLÈRE, 159-70. Paris: EAC.
- LI WEI. 2012. Language policy and practice in multilingual, transnational families and beyond. *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 33.1-2.
- LÜDI, GEORGES, et BERNARD PY. 2003. *Être bilingue*. Bern: Peter Lang.
- MATTHEY, MARINETTE, et ROSITA FIBBI (éds). 2010. La transmission intergénérationnelle des langues minoritaires. *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* 52.1-7.
- PAKIR, ANNE. 2003. Language and Education: Singapore. *World Yearbook of Education: Language Education*, ed. by JILL BOURNE, and EUAN REID, 267-79. London: Kogan.
- PAKIR, ANNE. 1994. Education and invisible language planning: the case of English in Singapore. *English language planning: A South East Asian contribution*, ed. by THIRU KANDIAH, and JOHN KWAN-TERRY. 158-81. Singapore: Centre for Advance Studies and Time Academic Press.
- PILLAR, INGRID, and GERBER LIVIA. 2018. Family language policy between the bilingual advantage and the monolingual mindset. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism* doi: 10.1080/13670050.2018.1503227
- RAZY, ELODIE. 2007. Les sens contraires de la migration. *Journal des africanistes* 77-2.
- RICENTO, THOMAS. 2006. Language policy: Theory and practice - An introduction. *An introduction to language policy: theory and method*, ed. by THOMAS RICENTO. 10-23. Oxford, UK: Blackwell Publishing.
- SCHWARTZ, MILA, and ANNA VERSCHIK (eds). 2013. *Successful family language policy: Parents, children and educators in interaction*. New York: Springer.
- SCHWARTZ, MILA. 2012. Second generation immigrants: A socio-linguistic approach of linguistic development within the framework of family language policy. *Current issues in bilingualism: Cognitive and socio-linguistic perspectives*, ed. by MARK LEIKIN, MILA SCHWARTZ, and YISHAI TOBIN, 119-36. New York: Springers.
- SHOHAMY, ELANA. 2006. *Language policy: Hidden agendas and new approaches*. New York: Routledge.
- SPOLSKY, BERNARD. 2004. *Language policy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- SPOLSKY, BERNARD. 1998. *Sociolinguistics*. Oxford: Oxford University Press.

- TUOMINEN, ANNE. 1999. Who decides the home language? A look at multilingual families, *International Journal of the Sociology of Language* 140.59-76.
- RØYNELAND, UNN. 2009. Dialects in Norway: Catching up with the Rest of Europe ? *International Journal of the Sociology of language* 196-197.7-30.
- VARRO, GABRIELLE. 1987. Le bilinguisme d'enfants franco-américains. *France, pays multilingue, Tome 2: Pratiques des langues de France*, dir. par GENEVIÈVE VERMÈS, et JOSIANE BOUTET, 143-55. Paris: L'Harmattan.
- WATSON-GECEO, KAREN ANN. 2004. Mind, language, and epistemology: toward a language socialization paradigm for SLA. *The Modern Language Journal* 88.331-50.